

des sectes ; mais elle les tolère toutes. Les aveugles et les méchans la calomnient ; les uns ont peur de voir, les autres d'être vus : ingrats qui s'élèvent contre une mère tendre quand elle veut les guérir des erreurs et des vices qui font les calamités du genre humain.

xiv.
Morale.

Depuis trop long-temps on cherche à dégrader l'homme. Ses détracteurs en ont fait un monstre. Dans leur humeur, ils l'ont accablé d'outrages. La coupable satisfaction de le rabaisser a seule conduit leurs noirs crayons. Qui es-tu donc , toi qui oses insulter ainsi ton semblable ? Quel sein te donna le jour ? Est-ce au fond de ton cœur que tu puisas tant de blasphèmes ? Si ton orgueil eût été moins aveugle ou ton caractère moins féroce, barbare ! tu n'aurais vu qu'un être toujours faible, souvent séduit par l'erreur, quelquefois égaré par l'imagination, mais sorti des mains de la nature avec des penchans honnêtes.

L'homme naît avec un germe de vertu , quoiqu'il ne naisse pas vertueux. Il ne parvient à cet état sublime qu'après s'être étudié lui-même , qu'après avoir connu ses devoirs , qu'après avoir contracté l'habitude de les remplir. La science qui conduit à ce haut degré de perfection s'appelle *morale*. C'est la règle des actions ; et, si l'on peut s'exprimer ainsi , l'art de la vertu. On doit des encouragemens , on doit des éloges à tous les travaux entrepris pour écarter les maux qui nous assiègent , pour augmenter la masse de nos jouis-

sances, pour embellir le songe de notre vie, pour élever, pour perfectionner, pour illustrer notre espèce. Bénis , et bénis soient à jamais ceux dont les veilles ou le génie ont procuré au genre humain quelqu'un de ces avantages ! Mais la première couronne sera pour le sage dont les écrits touchans et lumineux auront eu un but plus noble , celui de nous rendre meilleurs.

Quelques écrivains ont osé nier toute distinction morale , toute distinction entre le vice et la vertu. Dans leur aveuglement ou leur corruption, ils ont réduit l'espèce humaine à la condition animale, et déclaré leurs semblables incapables, absolument incapables de tout sentiment pervers, de tout sentiment honnête. Ce qu'on a pu alléguer de plus convaincant pour les tirer de leur prévention n'a fait que les y affermir, qu'augmenter leur haine ou leur mépris pour l'être malheureux qu'ils voulaient précipiter dans le dernier degré d'avilissement. Ils ont continué à penser, ils ont continué à écrire que les faits vrais ou faux entassés pour combattre leur système n'étaient qu'une comédie ridicule dont le dénoûment était sans intérêt pour eux. Puisque l'entêtement de nos détracteurs a résisté à la force des argumens dirigés contre eux, il ne reste qu'à les renvoyer à leur propre cœur.

Hommes jusqu'ici aveuglés , réfléchissez sur les sensations que vous éprouvez à la vue d'un grand crime , à la vue d'un fait héroïque. Avec quelle

horreur vous détournent les yeux de l'un ! avec quel transport vous célébrez l'autre ! Et ces impressions vous les recevrez même par l'histoire, même au théâtre, même dans la conversation. Un témoignage encore plus imposant sera celui de votre conscience. Sondez-la. Voyez ce que vous y trouverez de remords après être descendus à une de ces actions qu'il faut regarder comme vicieuses, parce qu'elles sont l'objet du blâme universel ; voyez ce que vous y trouverez de satisfaction après vous être élevés à une de ces actions qu'il faut regarder comme vertueuses, parce qu'elles sont accompagnées de l'approbation générale. Quelle que soit votre insensibilité naturelle ou artificielle, vous aurez des doutes, et du doute à la conviction il n'y a souvent qu'un pas.

De cette dangereuse école est sortie une doctrine beaucoup moins perverse, mais qui, réduisant tout à l'intérêt personnel, peut paraître encore exclusive de toute morale. On ne niera pas que l'homme ne soit trop souvent occupé de lui, et de lui seul ; qu'il ne le soit même quelquefois lorsqu'il se croit ou qu'on lui suppose des sentimens plus nobles : l'amour-propre est si ingénieux à se déguiser ! il est si habile à en imposer ! Cependant je ne me persuaderai jamais que ses facultés soient uniquement mises en action par ce ressort.

Où est donc l'intérêt personnel de cet homme généreux qui répand des larmes déchirantes sur

les cendres d'un ami vertueux qui ne se soutenait que par son appui, qui ne subsistait que de ses bienfaits ? Où est l'intérêt personnel de cette tendre mère qui, après avoir prodigué une santé chancelante à son enfant malade, tombe dans une langueur qui la conduit après lui au tombeau ? Où est l'intérêt personnel de ce lecteur qui se passionne pour des faits héroïques arrivés dans des pays et dans des temps si éloignés de notre âge et de nos contrées ? Où est l'intérêt personnel de cet ennemi qui rend le témoignage le plus éclatant aux vertus et aux exploits d'un rival qu'il haïssait mortellement, ou dont il était mortellement haï ? Où est l'intérêt personnel.... parcourez vous-même les situations où votre âme peut être remuée par les biens et par les maux qui lui sont étrangers, et vous resterez convaincu des rapports de l'homme avec l'homme, et par conséquent de la nécessité, de l'existence d'une morale. On n'aura plus qu'à dissiper les nuages répandus sur son origine.

Ceux qui ont voulu la faire sortir des dogmes sacrés n'ont pas aperçu que, la religion ne devant considérer les hommes que dans leur rapport avec la divinité, il fallait chercher une autre base aux rapports que les hommes avaient entre eux. S'il y a une morale universelle, elle ne saurait être l'effet d'une cause particulière. Elle a été la même dans les temps passés, elle sera la même dans les siècles à venir. Elle ne peut donc avoir pour fon-

dement des opinions qui depuis le commencement du monde et d'un pôle à l'autre ont toujours varié. Les Grecs ont eu des dieux méchants ; les Romains ont eu des dieux méchants ; l'adorateur stupide du fétiche adore un démon plutôt qu'un dieu. Chaque peuple se fit des dieux , et se les fit comme il lui plut , les uns bienfaisans , et les autres cruels ; les uns débauchés , et les autres de mœurs austères. On dirait que chaque peuple a voulu déifier ses passions et ses maximes. Au milieu de cette fluctuation sans cesse renaissante de cultes et de solennités , les liens propres à unir le genre humain ont toujours été inaltérables ; et les esprits réfléchis se sont de plus en plus convaincus que la morale ne pouvait pas être le fruit d'une doctrine passagère et contradictoire. Si les ministres des autels ont paru penser autrement , c'est que par cette prétention ils devenaient les maîtres de régler toutes les actions de leurs sectateurs ; ils disposaient de toutes les volontés et de toutes les fortunes ; ils s'assuraient au nom du ciel le gouvernement arbitraire de la terre.

Quelques philosophes ont voulu faire dériver les distinctions morales de l'éducation , et de l'éducation seule. L'avantage qu'en pouvait tirer la société les fit , disent-ils , d'abord inventer ; et une politique éclairée leur donna ensuite tout l'appui qui était en son pouvoir. La vigilance assidue des familles et de la police leur assura succes-

sivement une consistance devenue avec le temps inébranlable.

On ne niera pas que l'enfance ne se prête aux impressions qu'il plaît à ses instituteurs d'ordonner. C'est une cire molle où tout se trace , où tout se grave aisément. Dans ces têtes sorties récemment des mains de la nature , à côté des vérités les plus importantes se trouvent placées les erreurs les plus dangereuses ; mais la sagesse et la folie s'y sont également établies comme préjugés. Le prestige ne se dissipe ni dans une fougueuse jeunesse qui ne réfléchit sur rien , ni dans l'âge mûr tout entier à l'ambition , ni dans les derniers ans , triste époque de décadence et d'entêtement. Les peuples , autant ou plus que les individus , persévèrent dans leurs opinions premières. Après des instructions et des instructions , après des siècles et des siècles encore , c'est le même aveuglement , ce sont les mêmes ténèbres.

Mais les illusions ont été partout ou presque partout différentes. Elles ont varié d'un pôle à l'autre selon le climat , le caractère et l'intérêt des nations. Comment donc confondre des préjugés si discordans avec les idées morales dont l'universalité ne saurait être contestée !

Dans la nécessité d'abandonner le système qui donnait tout à l'éducation , on a cherché les notions du juste et de l'injuste dans les lois.

L'esprit humain s'est quelquefois élevé si haut , qu'il pouvait parvenir , ce semble , à trouver une

excellente législation. Cependant cet ouvrage si nécessaire n'a jamais été exécuté. Parcourez tous les lieux et tous les siècles, vous n'y trouverez que des réglemens dictés par la superstition et par l'ignorance pour l'intérêt d'un odieux despote, ou pour les besoins du moment. Sans sortir de notre Europe, les républiques de la Grèce vous offriront une jurisprudence aussi variable que l'esprit de leurs habitans. Rome fut trois cents ans sans lois, en prit d'étrangères, s'en dégoûta, voulut en avoir qui lui fussent propres, les modifia, les changea, les multiplia sans interruption jusqu'à son entière ruine. Des barbares s'élevèrent sur ses débris; et la force tint lieu de justice jusqu'à ce que les papes, à qui l'opinion donnait un empire absolu, eussent entrepris de tout régler par leurs décrétales. Les caprices d'une féodalité alors généralement établie se joignirent bientôt au code ecclésiastique; et il résulta de ce singulier mélange le plus monstrueux assemblage dont l'histoire ait conservé le souvenir. Depuis la renaissance des lettres, plusieurs bons esprit ont travaillé à débrouiller un chaos qui retardait si essentiellement la félicité publique. Leurs veilles n'ont pas été heureuses. Nos institutions civiles, nos institutions criminelles sont encore un labyrinthe dont les plus intègres, les plus laborieux, les plus éclairés des magistrats n'ont pas retrouvé le fil.

Assurez maintenant, si vous l'osez, que c'est

dans ces lois confuses, changeantes, contradictoires, qu'on interprète de cent manières, qui sont abondonnées et reprises suivant l'intérêt de l'homme puissant, qui donne pour vrai ce qui est faux à deux lieues d'elles, qui n'ont jamais qu'une force locale: assurez que c'est dans ce dépôt qu'est consigné le titre auguste et primordial des sociétés, une morale pure, universelle et sacrée.

Au tribunal de la philosophie et de la raison, la morale est une science, dont l'objet est la conservation et le bonheur commun de l'espèce humaine. C'est à ce double but que ses règles doivent se rapporter. Leur principe physique, constant et éternel, est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre; similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse; source de la nécessité de la société, ou d'une lutte commune contre les dangers communs et naisans du sein de la nature même, qui menace l'homme de cent côtés différens. Voilà l'origine des liens particuliers et des vertus domestiques; voilà l'origine des liens généraux et des vertus publiques; voilà la source de la notion d'une utilité personnelle et générale; voilà la source de tous les pactes individuels et de toutes les lois.

Si, comme quelques enthousiastes l'ont prétendu, les obligations qu'impose la morale se

réduisaient à la solitude, à l'oisiveté, au célibat, à l'abdication de soi-même, à mille petits sacrifices inutiles à la société, la morale intéresserait assez peu les peuples. Mais elle lie les hommes les uns aux autres; elle établit entre eux une heureuse fraternité; elle rend particulier à chacun d'eux le bonheur de tous : sous ce point de vue, elle est le germe d'une prospérité universelle, et digne par conséquent de nos plus profonds hommages.

Beaucoup d'écrivains ont cherché les premiers principes de la morale dans les sentimens d'amitié, de tendresse, de compassion, d'honneur, de bienfaisance, parce qu'ils les trouvaient gravés dans le cœur humain. Mais n'y trouvaient-ils pas aussi la haine, la jalousie, la vengeance, l'orgueil, l'amour de la domination? Pourquoi donc ont-ils plutôt fondé la morale sur les premiers sentimens que sur les derniers? C'est qu'ils ont compris que les uns tournaient au profit commun de la société, et que les autres lui seraient funestes. Ces philosophes ont senti la nécessité de la morale; ils ont entrevu ce qu'elle devait être; mais ils n'en ont pas saisi le premier principe, le principe fondamental. En effet, les mêmes sentimens qu'ils adoptent pour fondement de la morale, parce qu'ils leur paraissent utiles au bien général, abandonnés à eux-mêmes, pourraient être très-nuisibles. Comment se déterminer à punir le coupable, si l'on n'écouait que la com-

passion? Comment se défendre des partialités, si l'on ne prenait conseil que de l'amitié? Comment ne pas favoriser la paresse, si l'on ne consultait que la bienfaisance? Toutes ces vertus ont un terme au-delà duquel elles dégèrent en vices; et ce terme est marqué par les règles invariables de la justice par essence, ou, ce qui revient au même, par l'intérêt commun des hommes réunis en société, et par l'objet constant de cette réunion.

Est-ce pour lui-même qu'on érige en vertu le courage? Non : c'est à cause de l'utilité dont il est pour la société. La preuve en est qu'on le punit comme vice dans l'homme qui s'en sert pour troubler l'ordre public. Pourquoi la crapule est-elle un vice? parce que chaque citoyen est tenu de concourir à l'utilité commune, et qu'il a besoin, pour remplir cette obligation, du libre exercice de ses facultés. Pourquoi certaines actions sont-elles plus blâmables dans un magistrat ou un général que dans un particulier? c'est qu'il en résulte de plus grands inconvéniens pour la société.

Les obligations de l'homme isolé me sont inconnues. Je n'en vois ni l'origine ni le terme. Puisqu'il vit seul, il a droit de ne vivre que pour lui seul. Nul être n'est en droit d'exiger de lui des secours qu'il n'implore pas. C'est tout le contraire pour celui qui vit dans l'état social. Il n'est rien par lui-même. C'est ce qui l'entoure qui le sou-

tient. Ses possessions, ses jouissances, ses forces, et jusqu'à son existence, il doit tout au corps politique auquel il appartient.

Les maux de la société deviennent les maux du citoyen. Il court risque d'être écrasé, quelque partie de l'édifice qui s'écroule. L'injustice qu'il commet le menace d'une injustice semblable. S'il se livre au crime, d'autres pourront devenir criminels à son préjudice. Il doit donc tendre constamment au bien général, puisque c'est de cette prospérité que dépend la sienne.

Qu'un seul s'occupe de ses intérêts sans s'embarrasser de l'intérêt public; qu'il s'exempte du devoir commun sous prétexte que les actions d'un particulier ne peuvent pas avoir une influence marquée sur l'ordre général, d'autres auront des volontés aussi personnelles. Alors tous les membres de la république seront à leur tour bourreaux et victimes. Chacun nuira, et recevra des dommages; chacun dépouillera, et sera dépouillé; chacun frappera, et sera frappé. Ce sera un état de guerre de tous contre tous. L'état sera perdu, et les citoyens seront perdus avec l'état.

Les premiers hommes qui se réunirent ne saisirent pas d'abord sans doute l'ensemble de ces vérités. Pénétrés du sentiment de leur force, c'est d'elle vraisemblablement qu'ils voulurent tout obtenir. Des calamités répétées les avertirent avec le temps de la nécessité des conventions. Les obligations réciproques s'accrurent à mesure que le

besoin s'en fit sentir. Ainsi ce fut avec la société que commença le devoir.

Le devoir peut donc être défini l'obligation rigoureuse de faire ce qui convient à la société. Il renferme la pratique de toutes les vertus, puisqu'il n'en est aucune qui ne soit utile au corps politique; il exclut tous les vices, puisqu'il n'en est aucun qui ne lui soit nuisible.

Ce serait raisonner pitoyablement que de se croire en droit de mépriser avec quelques cœurs pervers toutes les vertus, sous prétexte qu'elles ne sont que des institutions de convenance. Malheureux! tu vivrais dans cette société qui ne peut subsister sans elles; tu jouirais des avantages qui en sont le fruit, et tu te croirais dispensé de les pratiquer, même de les estimer! Eh! quel pourrait être leur objet, si elles étaient sans relation avec les hommes? Eût-on accordé ce beau nom à des actes purement stériles? C'est leur nécessité qui en fait l'essence et le mérite.

Le maintien de l'ordre, encore une fois, constitue donc toute la morale. Ses principes sont constans et uniformes: mais leur application varie quelquefois à raison du climat et de la situation locale ou politique des peuples. En général la polygamie est plus naturelle aux pays chauds qu'aux pays froids. Cependant les circonstances du temps, dérogeant à la loi du climat, peuvent ordonner la monogamie dans une île d'Afrique, et permettre la polygamie au Kamtschatka, si